



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

CADRE DE PROGRAMMATION PAR PAYS (CPP) ENTRE LE MAROC ET LA FAO

2023-2027



Introduction

Le partenariat entre le Royaume du Maroc et la FAO est établi de longue date et s'est renforcé au fil du temps. L'assistance technique de la FAO au Maroc repose sur un partenariat stratégique et une approche programmatique.

La FAO est une des parties prenantes de la mise en œuvre des actions du système des Nations Unies au Maroc. Le «cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD)» pour la période 2023-2027 définit les axes prioritaires de collaboration pour l'atteinte des objectifs de l'agenda 2030 entre le Royaume du Maroc et les agences du système des Nations Unies. Ces axes se caractérisent par l'alignement avec les objectifs de transformation du nouveau modèle de développement (NMD): i) transformation économique, inclusive et durable, ii) développement du capital humain, iii) inclusion et protection sociale et iv) gouvernance, résilience et développement local.

Le cadre de programmation par pays (CPP) entre le Maroc et la FAO pour la période 2023-2027 tient compte des recommandations de l'évaluation du dernier cadre de programmation par pays 2017-2020. Il est aligné sur le nouveau cadre stratégique de la FAO pour la période 2022-2031 et sur les priorités de collaboration fixées lors de la 36e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NERC).

Le cadre de programmation par pays (CPP) entre le Maroc et la FAO pour la période 2023-2027 est le résultat de consultations élargies. Ces consultations ont d'abord eu lieu lors de l'élaboration du CCDD 2023-2027 et ont été approfondies par des discussions ultérieures ainsi que des ateliers bilatéraux de travail. Un atelier de concertation a également été organisé avec le Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts (MAPMDREF), réunissant les directions techniques, les partenaires institutionnels, les organismes d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que d'autres partenaires nationaux.



Contexte



Priorités nationales

Le cadre de programmation par pays (CPP) entre le Maroc et la FAO pour la période 2023-2027 s'aligne parfaitement aux axes stratégiques du nouveau modèle de développement. Il s'ancre et contribue aux stratégies nationales structurantes, en particulier la stratégie génération green, la stratégie nationale de développement durable, la stratégie forêts du Maroc 2020-2030, la stratégie halieutis, le programme national intégré d'autonomisation économique des femmes et des filles, ainsi que les recommandations du sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.



Le cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031

Les résultats du cadre de programmation par pays (CPP) entre le Maroc et la FAO pour la période 2023-2027 sont guidés par le cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et par l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 2 (pas de faim) et par l'ODD 10 (inégalités réduites). Les contributions de la FAO à la transformation des systèmes agroalimentaires s'étendent à tous les objectifs de développement durable organisés selon les quatre améliorations: amélioration de la production, amélioration de la nutrition, amélioration de l'environnement et amélioration des conditions de vie, ne laisser personne de côté. Les trois thèmes transverses du cadre stratégique: l'égalité femmes-hommes, les jeunes et l'inclusion, et ses quatre accélérateurs: i) la technologie, ii) l'innovation, iii) les données et iv) les compléments (gouvernance, capital humain et institutions) sont pris en compte dans toutes les interventions.



Le «cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD)» pour la période 2023-2027

En conformité avec la réforme des Nations Unies et les directives de la FAO, le cadre de programmation par pays (CPP) entre le Maroc et la FAO pour la période 2023-2027 est dérivé et synchronisé avec le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD) pour la période 2023-2027 et est aligné aux effets et produits du CCDD (copiés verbatim).



Le cadre de programmation
par pays (CPP) entre le
Maroc et la FAO 2023-2027
contribue aux effets 1 et 4
du cadre de coopération des
Nations Unies pour le
développement durable
(CCDD) 2023-2027

**avec un total de
huit produits**



Effet 1 du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD) 2023-2027

L'économie marocaine est compétitive, inclusive et créatrice d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, à travers une transformation structurelle fondée sur le développement durable et sur la résilience, notamment climatique

La FAO va contribuer aux deux fondements de la stratégie génération green, à travers la réalisation de quatre produits



1.1 Les capacités des parties prenantes nationales sont renforcées pour le développement durable et efficient des chaînes de valeur agricoles, animales, halieutiques, aquacoles et forestières

Appui au développement durable et efficient des chaînes de valeur agricoles par:

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département du développement durable, Département de l'eau, Agence nationale des eaux et forêts, Agence pour le développement agricole (ADA), Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Office national du conseil agricole (ONCA), Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), Morocco FOODEX, Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), les interprofessions agricoles, fondation AAA



1.2 Les parties prenantes nationales sont appuyées pour renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires

Accompagnement de la mise en œuvre des recommandations découlant du Sommet des Nations Unies pour l'alimentation en appuyant les priorités nationales pour la transformation du système alimentaire au Maroc à travers:

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département du développement durable, Ministère de l'industrie et du commerce, Ministère de la santé et de la protection sociale, Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Office national du conseil agricole (ONCA), Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL), Institut national de la recherche agronomique (INRA), les interprofessions agricoles, Crédit agricole du Maroc, Haut-commissariat au plan, assurances agricoles, organisations de la société civile (OSC)

La mise en œuvre **d'actions innovatrices**: la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, l'adoption de régimes alimentaires sains ainsi que l'appui à la promotion de **l'agriculture urbaine** et des villes durables.

Promotion de l'approche «Une seule santé» (**one health**) au Maroc et l'amélioration de la gestion des risques sanitaires croissants, tout en produisant de manière durable.



Appui à l'organisation de **nouveaux dialogues politiques** sur la transformation des systèmes alimentaires et à la mise en place d'une **unité de coordination** de suivi et de mise en œuvre de cette transformation.

Appui à la mise en cohérence des politiques publiques et le renforcement des capacités d'**analyse et de suivi des impacts des crises et des chocs multidimensionnels** sur la sécurité alimentaire.



1.3 Les acteurs de la petite et moyenne agriculture, les femmes et les jeunes ruraux bénéficient d'appui technique, pour une plus grande autonomisation et inclusion économique et sociale

La FAO continuera son appui au MAPMDREF à travers:

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département de l'eau, Pôle digital, Ministère de la solidarité, de l'insertion sociale et de la famille, Agence nationale des eaux et forêts, Agence pour le développement agricole (ADA), Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Office national du conseil agricole (ONCA), Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), Haut-commissariat au plan, Observatoire national du développement humain (ONDH), universités

Suivi des évolutions de la situation **des femmes et des jeunes** dans l'agriculture et le monde rural

Renforcement des capacités nationales de programmation, de mise en œuvre et de suivi de **l'intégration du genre** dans les politiques et programmes de développement agricole et rural

Appui en aval des filières: activités de transformation, de valorisation et de commercialisation.



Développement d'un système de suivi des indicateurs de l'évolution de la **petite agriculture familiale**



Renforcement des capacités nationales de **production des données statistiques** désagrégées, notamment sur l'ODD5 (égalité des sexes)



Appui à l'émergence d'un **écosystème entrepreneurial** et les organisations professionnelles permettant une plus grande structuration des filières productives



Mobilisation de l'expertise pour appuyer la **promotion de solutions et de mécanismes adaptés de protection sociale** dans le secteur agricole.



1.4 L'innovation et les technologies digitales sont promues pour la modernisation des secteurs agricole, halieutique, aquacole, forestier et l'inclusion des petits producteurs (hommes et femmes)

La collaboration de la FAO avec les organismes d'enseignement et de recherche et les acteurs de l'écosystème agro-digital marocain sera renforcée à travers:

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Pôle digital, Agence nationale des eaux et forêts, Agence pour le développement agricole (ADA), Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Office national du conseil agricole (ONCA), Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), universités, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Crédit Agricole du Maroc, assurances agricoles



Effet 2 du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD) 2023-2027

Les politiques publiques sont performantes, inclusives, territorialisées, intégrant le développement durable, basées sur des données probantes et sensibles au genre et aux droits humains, conformément à la Constitution et aux engagements internationaux du Maroc

En alignement avec les objectifs de la stratégie nationale de développement durable et les stratégies de développement de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier pour l'adoption d'une gouvernance participative et d'une gestion durable des ressources naturelles notamment l'eau, le sol et la biodiversité dans le contexte du changement climatique, la FAO va contribuer à l'effet 4 du le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD) pour la période 2023-2027 par l'exécution de quatre produits.



4.1 Les capacités des parties prenantes nationales sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi des engagements internationaux et les coopérations triangulaire et Sud-Sud sont consolidées

La FAO va capitaliser sur les expériences réussies de coopération Sud-Sud:

Partenaires potentiels: Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger, Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département du développement durable, Département de l'eau, Agence nationale des eaux et forêts, les interprofessions agricoles, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de recherche halieutique, Haut-commissariat au plan (HCP), Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française – affilié à l'ONU (Craste-lf), universités

Formulation d'une **stratégie de coopération Sud-Sud** afin de raviver le programme en cours avec le gouvernement marocain et mobiliser des ressources techniques et financières additionnelles.

Appui à la promotion de **l'Initiative oasis durable et de l'initiative durable de l'arganier**

Appui technique pour la mise en œuvre des **traités et conventions internationaux** et le renforcement du système national de **suivi des ODD** et promouvoir leur valorisation auprès d'acteurs institutionnels et de la société civile.



Renforcement des partenariats avec les donateurs multilatéraux et la fondation Initiative triple A en appui au développement durable.



Appui au **centre de coopération Sud-Sud du pôle digital** à travers le transfert de l'expérience marocaine, le partage des connaissances et le renforcement des capacités basés sur les stratégies de développement agricoles des pays africains et adaptés aux besoins de chaque pays.



4.4 Les capacités des acteurs aux niveaux central et local sont renforcées, afin de préserver et valoriser les territoires fragiles (Oasis, montagne, parcours et espace maritime)

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département du développement durable, Département de l'eau, Agence nationale des eaux et forêts, Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), pôle digital, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de recherche halieutique (INRH), Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), Agences pour le développement régional, collectivités territoriales, organisations de la société civile (OSC), universités



4.5 Les capacités des acteurs publics et des parties prenantes locales sont renforcées pour une meilleure valorisation et préservation des ressources naturelles: Eau, sols, biodiversité

La FAO renforcera les capacités des institutions publiques et des acteurs locaux à travers:

Partenaires potentiels: Département de l'agriculture, Département de la pêche, Département du développement durable, Département de l'eau, Agence nationale des eaux et forêts, Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), Pôle digital, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de recherche halieutique (INRH), Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), Agences pour le développement régional, collectivités territoriales, organisations de la société civile (OSC), universités

Application de bonne pratiques, d'outils performants de **gouvernance et de gestion durable des ressources en eau** et la mise en place d'un **système d'audit** rapide et de comptabilité de l'eau et la promotion de **l'approche nexus eau-énergie-alimentation**.

Appui institutionnel pour l'élaboration d'un programme de **lutte contre la dégradation des sols** et la production de données sur l'état des lieux des connaissances sur les ressources en sols.

Promotion des bonnes pratiques de **conservation des eaux et des sols et le plaidoyer** pour l'adoption de technique gestion durable des ressources, notamment la vulgarisation des techniques de **semis direct**.

Appui à l'amélioration de **l'efficacité, la productivité et la durabilité des ressources en eau**

Renforcement des capacités de **l'administration forestière** à promouvoir la modernisation des approches techniques de production, de gestion et de valorisation des ressources forestière, y compris à travers des partenariats public-privé.

Appui pour renforcer les capacités des instances nationales en charge de la **gestion des risques sanitaires et environnementaux**, en particulier pour la gestion des pesticides et des ravageurs et l'élimination des **pesticides obsolètes**.

Assistance technique pour améliorer la **capacité de surveillance et d'alerte**, de recherche et de préparation d'avis scientifiques pour la gestion des ressources naturelles et renforcera la production d'informations actualisées sur **les impacts des activités agricoles sur les ressources naturelles et la biodiversité végétale et animale**.



4.6 Les parties prenantes, y compris au niveau local et dans les régions vulnérables, sont appuyées pour une plus grande résilience et adaptation face au changement climatique

Dans le but d'améliorer la résilience du secteur agricole aux impacts du changement climatique, la FAO va renforcer les capacités à mettre en place et à gérer des mécanismes de veille stratégique sur le changement climatique:

Appui à l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique y compris l'intégration du **nexus agriculture-changement climatique-migration**

Accompagnement pour la **mise en œuvre et le suivi de la contribution nationale déterminée (CND) du Maroc.**

Appui à l'agence nationale des eaux et forêts sera consolidé et approfondi pour améliorer le pilotage stratégique du secteur et l'aménagement des forêts par la valorisation de leurs espèces propres (plantes aromatiques et médicinales, etc.) ainsi que l'appui à l'amélioration de la **surveillance et du suivi de la santé et des incendies des forêts.**



Suivi et alerte précoce de la sécheresse en appui à l'**observatoire national de la sécheresse**



Appui à l'élaboration de **plan national d'adaptation de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des forêts.**



Renforcement de **l'offre d'expertise et d'information dans le domaine du changement climatique** en partenariat avec les organismes d'enseignement et de recherche, les établissements de formation professionnelle, les organisations de la société civile (OSC).



Partenariat

Les partenariats stratégiques et nouveaux partenariats avec le monde académique, les organisations professionnelles, le secteur privé et la société civile ainsi que les actions conjointes de l'équipe pays des Nations Unies au Maroc.

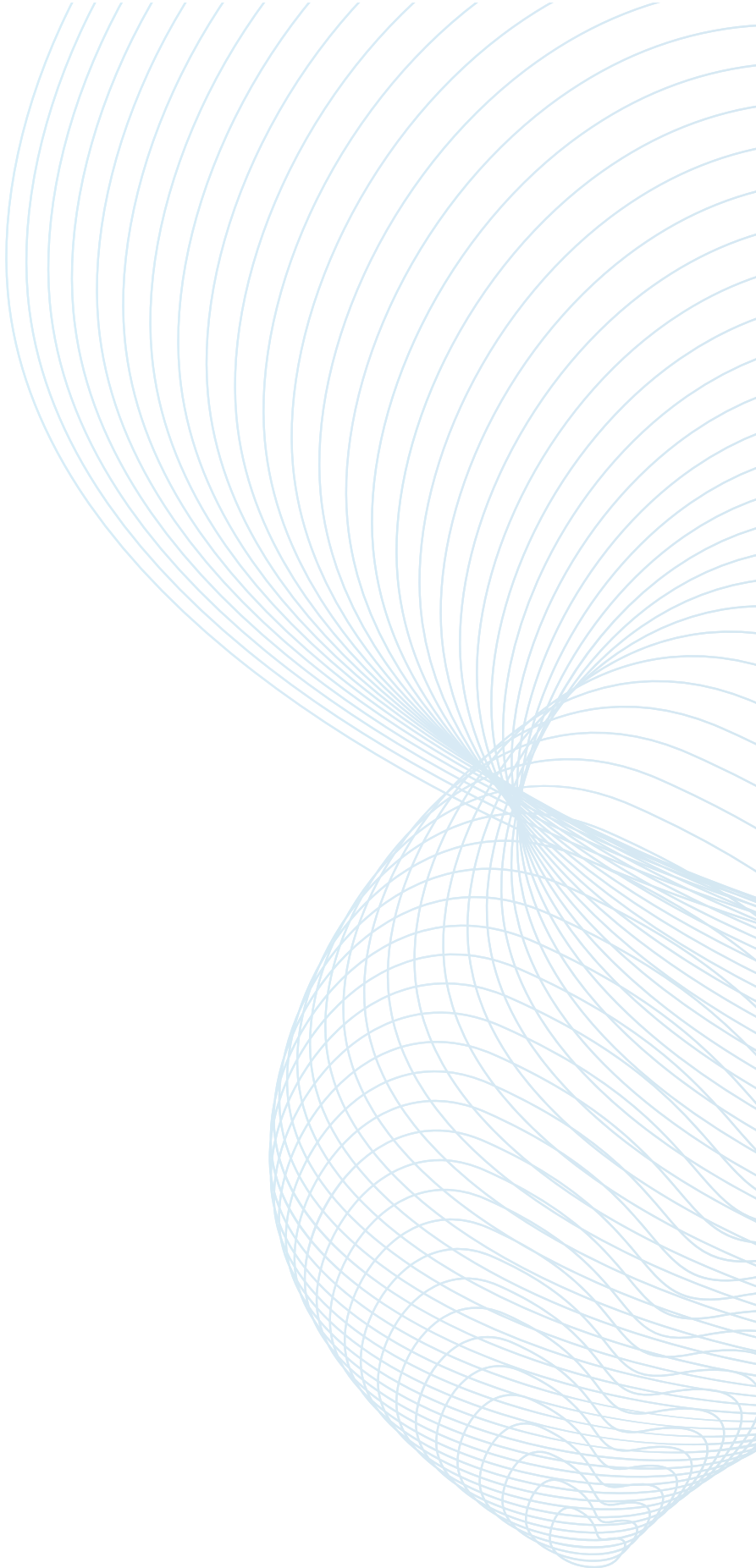
Mobilisation des ressources

Ressources totales requises: 23 300 000 USD dont 12 440 000 USD à mobiliser.

Suivi et évaluation

Participation aux groupes de résultats et groupe suivi et évaluation du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD) pour la période 2023-2027.





Représentation de la FAO au Maroc
Fao-ma@fao.org
<https://www.fao.org/maroc/fr/>
<https://twitter.com/FAOMaroc>

**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**
Rabat, Maroc



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition
selon les termes de la licence